



Département de la Nièvre  
Communauté de Communes  
Cœur de Loire

Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du **7 mai 2026**,

L'an deux mille vingt-six, le **sept** du mois de **mai** à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 30 avril 2026 par M. le Président, s'est assemblé à la salle des fêtes de Cours, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

**Présents titulaires** : Mme ROUSSEL Françoise - M. CASTILLE Eric – M. CHAUVEAU Benoit – Mme TIXIER-MAUDRY Sandra - M. Patrick RAPEAU -M. TISSIER Christophe – Mme FOURNO Frédérique - M. Yannis BONNET – Mme LEROY Martine – M. CASSERA Frédéric – Mme BAROCHE-LAFFRAT Josiane - M. Patrick PONSONNAILLE – M. Bruno HERNANDO – Mme Christel SOULOY – M. Christophe GUIGNEMENT - Mme Carole TABBAGH-GRUAU – M. Xavier COLONEL – Mme Christine GUIBLIN – M. Denis REBY - M. Anthony GUIMARD – Mme Caroline FREGEAI - M. Raymond VANDARD - M. Hicham BOUJLILAT – Mme Isabelle DENIS - M. Michel VENEAU – Mme Marie-Christine COUSIN – Mme Agathe PERNOLLET – M. MURAT Sébastien - Mme Béatrice LAMOUREUX – M. Gervais MARS – M. Marc MALEZIEUX-DEHON - M. Bernard GILOT – Mme Anne-Marie CHENE - M. Patrick BONDEUX - Mme Corinne SERRE - M. Bertrand FLANDIN – M. Thierry BEAUVAIS – M. Pascal KNOPP - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD – Mme Stéphanie CHAPUIS – Mme Isabelle RAMEAU – M. Nicolas VANNIER - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Mickael SAMSON - M. Christian ETIENNE - M. Yves RAVET - M. Sylvain COINTAT - M. DELLAMAGGIORE Eric

**Membres ayant donné pouvoir** : Mme Anne-Marie COQUERY à M. Yannis BONNET  
M. Manuel MICHEL à M. Nicolas VANNIER  
M. Raphael PLANTIER à Mme Jocelyne VERNAUX

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 53.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Bertrand FLANDIN** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

**Modification du nombre de membres supplémentaires au Bureau Communautaire**

Suite à l'élection des deux premiers membres supplémentaires au bureau communautaire qui auront une délégation spécifique, neuf autres conseillers ont fait acte de candidature pour être membre supplémentaire au Bureau.

Compte tenu de ce nombre de candidatures, supérieur au nombre de membres fixés précédemment, et après échanges au sein de l'assemblée, le Président propose de modifier le nombre de membres supplémentaires au Bureau Communautaire et de le fixer à onze.

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'intégration de 11 Conseillers Communautaires au sein du Bureau Communautaire.

Nombre de conseillers : 53  
Présents : 50  
Pouvoirs : 3  
Votants : 53  
Pour : 53  
Abstention : 0  
Contre : 0

Pour extrait conforme  
Sylvain COINTAT, Président

M. Bertrand FLANDIN, secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name M. Bertrand FLANDIN mentioned in the text above.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026  
Reçu en préfecture le 18/05/2026  
Publié le 18/05/2026  
ID : 058-200067916-20260507-2026\_07\_05\_03-DE

